

Organisation de visites guidées des collections du Musée des Beaux-Arts pour des groupes de touristes - Convention avec l'Office du Tourisme - Syndicat d'Initiative de Besançon

M. LE MAIRE, Rapporteur : Il est envisagé de passer une convention avec l'Office du Tourisme - Syndicat d'Initiative de Besançon (OTSI) pour faire venir au Musée des groupes de touristes démarchés par l'OTSI afin de leur présenter certaines oeuvres de ce musée, regroupées en trois thèmes de visites :

1. Les plus belles oeuvres du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie (durée 1 heure 30),
2. La Franche-Comté à travers ses artistes (durée 1 heure),
3. La Franche-Comté gallo-romaine (durée 1 heure 30).

Le tarif de 500 F, par groupe de 25 personnes maximum, serait encaissé par l'OTSI qui reverserait à la Ville la moitié de cette somme.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser M. le Maire à signer cette convention qui vise à développer l'offre touristique de notre Ville et contribuer à mettre en lumière certains chefs d'oeuvre trop méconnus de notre Musée des Beaux-Arts.

Les recettes seraient encaissées sur l'imputation 92.322/7062.52010.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Culturelle, le Conseil Municipal, à l'unanimité, en décide ainsi.

Récépissé préfectoral du 15 juin 1999.